

Musiques, art dramatique, diction ou éloquence

LES ACADÉMIES OUVRENT À LA CULTURE ARTISTIQUE

Jacques BRIARD

En Wallonie et à Bruxelles, plus de cent établissements scolaires à horaires réduits initient à divers arts cent mille élèves, jeunes et adultes. Qui deviendront en majorité de bons amateurs impliqués dans la vie culturelle.

Les académies de musique reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles apprennent à des jeunes et à des adultes à jouer d'un instrument, à travers une formation autrefois appelée solfège. Passé par celle-ci pour devenir flûtiste et professeur d'académie, Roland Maus, directeur de celle de Bastogne, souligne que « *les académies forment aussi de manière complète et structurée aux beaux-arts, aux arts de la parole et à la danse dans des conditions financières très accessibles. Alors que ces formations sont actuellement réduites dans l'enseignement obligatoire* ».

Pour ce qui est de l'apprentissage musical, l'organiste namurois Denis Vernimmen relève le beau choix proposé par les académies, entre piano, flûte, trompette, violon, violoncelle, clarinette, et même parfois basson, cor, viole de gambe, etc. Il précise qu'il existe des sections plus spécifiques pour la musique ancienne ou le jazz, et que la formation aux arts de la parole se fait à travers l'art dramatique, la diction, l'orthophonie et l'éloquence. Ainsi, les académies, dont

certaines ont conservé l'appellation *conservatoires communaux*, demeurent des écoles largement ouvertes. Mais elles sont confrontées à la concurrence d'écoles privées où, pour ce qui est de la formation musicale, l'apprentissage du solfège n'est généralement pas obligatoire et dont certaines se spécialisent dans le rock, la musique pop ou la chanson française. Quant aux conservatoires royaux de Bruxelles et de Wallonie, ainsi qu'à l'Institut Supérieur de Musique et de Pédagogie (IMEP), fondé en 1970 à Namur, ce sont des écoles artistiques supérieures destinées à former les professionnels.

CULTURE ET AUTONOMIE ARTISTIQUES

Les académies de musique relèvent-elles de la simple activité socio-culturelle et de loisir ? Cette idée a été récemment contestée avec force par des responsables d'institutions de l'enseignement secondaire artistique à horaires réduits (ESAHR), composé des académies, des établissements provinciaux et communaux, ainsi que des écoles de

la Fédération de l'Enseignement libre subventionné indépendant (FELSI). Ils ont rappelé que ces lieux prodiguent un « *enseignement gratuit jusqu'à l'âge de douze ans et particulièrement démocratique pour les tranches d'âges supérieures, ce qui est assez unique en Europe* ». Et que, selon un décret datant de 1998, les finalités de l'ESAHR visent à « *concourir à l'épanouissement des élèves en promouvant une culture artistique ; donner aux élèves les moyens et formations leur permettant d'atteindre l'autonomie artistique suscitant une faculté créatrice personnelle* ». Une autre de ses missions est d'« *offrir un enseignement préparant des élèves à rencontrer les exigences requises pour accéder à l'enseignement artistique supérieur* ». Tout en tenant compte de l'environnement social, culturel et économique, c'est-à-dire des réalités de la société.

Pour ces mêmes responsables, si l'apprentissage de la musique à travers les chefs-d'œuvre classiques est primordial, le jazz et toutes les musiques qui en découlent ne peuvent pourtant pas être oubliés. « *Oui, nous rencontrons parfois des difficultés dans notre travail, ad-*

Portées & Accroches

AMON NOS-OTES

L'histoire de Noël en Wallonie et au-delà, de 1600 à aujourd'hui, est le voyage que propose cette exposition de crèches, à travers la présentation de plus de cent cinquante représentations de la nativité. Une occasion de renouer avec les traditions qui ont fait la richesse et la typicité des Noëls d'autrefois, jusqu'à l'apparition récente des santons wallons. La grande crèche provençale de l'église est également visible.

→ 02/02, église St-Remacle-au-pont, 22 rue d'Amercœur (Liège), tj 14-18h. Visite guidée : chaque samedi 16h. Entrée payante.

SPECTACLES CATHÉDRALES

Noël des cathédrales, créé par Luc Petit, propose des spectacles dans des lieux exceptionnels en Wallonie, à Bruxelles et à Lille. À l'origine il y avait un seul spectacle, une seule cathédrale... Cette année, églises et spectacles sont multipliés et une toute nouvelle création, *L'horloger de Noël*, a été présenté avant Noël à Namur et le sera encore prochainement à Liège et Mons.

Après Noël : *Le voyage des mages* (Tournai, 26-30/12, Bxl 02-05/01). *Les sonneurs de Noël* (Lille, 27-29/12), *L'horloger de Noël* (Liège 26-30/12, Mons 03-05/01)
☐ www.noeldescathedrales.be



© Académie de Bastogne

MUSIQUE.
Ici, à Bastogne, la joie d'apprendre et d'interpréter ensemble.

mettent-ils. Le temps consacré à chaque élève s'est réduit, les listes d'attente sont importantes, les élèves sont surchargés d'activités extrascolaires ou absorbés par les réseaux sociaux. Des quotas et contraintes administratives sont imposés chaque année pour répondre aux normes de la Fédération et le matériel ou les bâtiments sont parfois vétustes. Mais nous avons moissonné large et fait preuve d'imagination et de passion en favorisant les pratiques collectives à travers les cours d'ensembles et de nouveaux cours. »

FRUCTUEUSES COLLABORATIONS

« Les collaborations entre académies se montrent particulièrement fructueuses, poursuivent-ils, et des projets comme Académix réunissent chaque année des centaines d'élèves dans près de soixante concerts joués devant un public nombreux et enthousiaste. Transmettre les savoirs est ce qui nous stimule au quotidien. Mais nous sommes

convaincus que seule une approche multidirectionnelle, résolument créative et ouverte au monde d'aujourd'hui permettra, notamment à celles et ceux qui "consomment sans effort de la musique à la mode" (sic) de comprendre, pour leur plus grand plaisir, que l'instrument n'est pas seulement celui qui joue, mais qu'il est nous ! » Les cent mille élèves inscrits dans les académies ont des origines multiples et des motivations très diverses. La majorité d'entre eux souhaitent devenir de bons amateurs, comme le souligne Roland Maus. Mais certains disent volontiers avoir aimé donner un concert ou accompagner une chorale, parfois dès leurs années de formation musicale.

POUR ADULTES AUSSI

Les académies comptent aussi des élèves adultes, ainsi que le confirme un couple qui a reçu une formation en solfège à celle de Waterloo, puis au piano pour elle, à la clarinette pour lui, toujours avec des professeurs de qualité. Et surtout avec la satisfaction d'avoir mené

ce défi jusqu'au bout, examens, auditions et bulletins compris, ainsi que la joie de pouvoir ensuite bénéficier de cet apprentissage au sein d'une chorale ou d'une harmonie. D'autres anciens élèves sont, de leur côté, devenus des professeurs ou des artistes professionnels réputés, tantôt solistes, tantôt membres de troupes ou d'ensembles, certains remportant d'ailleurs de prestigieux concours.

Aussi, alors que la vie culturelle est fragilisée – notamment en Flandre –, les responsables d'établissements de l'ESAHR apprécient que le nouveau gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles se montre favorable au développement de l'enseignement artistique qui a dû fonctionner avec une enveloppe budgétaire bloquée depuis 1978. À l'exception d'une petite adaptation intervenue en 1996 avec l'introduction d'un droit d'inscription dès douze ans. Car, comme aime à le dire Roland Maus, « il en est de même de la musique que de la langue : si le premier apprentissage est l'affaire des parents, il est à poursuivre à travers l'enseignement ». ■

POP ARTISTE



À l'image d'Andy Warhol, Keith Haring était un pourfendeur du « grand art » et un promoteur de l'art public, celui que l'on peut voir dans la rue, le métro... Défenseur de la contre-culture, il est réputé pour ses dessins style BD, ses peintures gigantesques, ses vidéos, collages, posters, objets peints et fresques. Cet artiste new-yorkais à la réputation mondiale est décédé

du sida en 1990, à un peu plus de trente ans. Sa vie courte aura été foisonnante et marquée d'engagements, notamment contre le VIH, l'apartheid et l'armement nucléaire. Son œuvre fait l'objet de cette rétrospective très complète. Elle avait été précédée dans une galerie bruxelloise d'une exposition *Keith Haring et son entourage belge*.

→19/04, Bozar/Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, ma-di 10-18h, je 10-21h. www.bozar.be

SANTONS HUTOIS

Elles ne sont pas moins de 950, ces figurines de santons qui se sont installées depuis peu sous le jubé de la collégiale de Huy, dans la nouvelle salle du Rondia, le célèbre vitrail local. Des petits personnages en terre cuite presque vivants dans leur quotidien, transfiguré par la venue du Messie.

→12/01, tjl (sf lundi) 10-12h et 13-16h.